Un mariage arrangé avec un cousin éloigné en Tunisie, des menaces, puis une épouse brûlée vive à Nice (06) : la sanction est tombée pour le mari, Nabil R.

13/12/2025 à 12h29



La cour d’assises d’appel du Var a validé vendredi la peine de réclusion criminelle à perpétuité, avec 22 ans de période de sûreté, infligée à un homme de 37 ans jugé pour une tentative d’immolation de son épouse en août 2021 à Nice.

L’accusé, Nabil R., a continué de nier, soutenant qu’il se trouvait ailleurs au moment des faits et que sa femme se serait immolée elle-même pour lui porter préjudice. Mais son téléphone est resté localisé dans le quartier, et un expert a indiqué que les brûlures constatées ne correspondaient pas à cette version.Comme lors du procès de première instance tenu en décembre 2024 à Nice, les jurés ont écouté l’enregistrement d’un appel à la police. On y entend, sur fond de hurlements de souffrance, une voisine décrire une femme en feu, suivie par son mari muni d’un couteau.

[…]

Nice-Presse